

ambert le 8. mai 1892.

Mon cher Monsieur Chabotier

Paroissien d'Albi le Pape de Mourmestour
grande à celui d'ambert le Canton de St. Germain-
Thery. Comme vous appartenez à ce Canton et que
vous connaissez particulièrement votre Canton
d'ambert d'ambert, je vous prie
de me faire savoir de vos convictions actuelles
et de repousser le projet qu'on a de vous élever.
Vous le savez votre Commune et à son
affectueux pour vous et à son
et qui font rare dans notre paroisse

Je vous prie de vous occuper de votre
Canton Municipal, et l'urgence, dans les intérêts,
de le donner aux paroissiens. Je vous prie de
projet de délibération, auquel vous ajoutez
Certains de vos motifs qui ne sont pas
Ma connaissance.

C'est à vous

Maisonneux